

Préparé en conformité avec l'annexe 2 de la réglementation REACH n°1907/2006 et du règlement CLP n°1272/2008

Date de révision : 27/08/2013 - Version : 2

NST PROOF

1) SECTION 1 :

Identification de la substance / mélange et de la société / entreprise.

1.1 Identification du produit :

NST PROOF (Agent déperlant pour vêtements techniques)

1.2 Utilisation :

Agent déperlant pour vêtements techniques

Type de préparation : Mélange à diluer

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la FDS :

Laboratoires CMA (SAS) – 7, chemin de la Curzeille – 74300 Cluses

Tel : 04.50.98.53.04 – Fax : 04 50 98 53 04

Responsable : M. Christian KOWALSKI

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Service client : 04 50 98 53 04

Centre antipoison le plus proche / Numéro d'appel d'urgence européen : 112

Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Préparé en conformité avec l'annexe 2 de la réglementation REACH n°1907/2006 et du règlement CLP n°1272/2008

2 SECTION 2 : Identification des dangers

2.3 : Classification : Non classé conformément au règlement (CE) 1272/2008 et à la directive 67/548/EEC

2.4 : Eléments d'étiquetage : Non concerné

2.5 : Autres dangers : Néant

3. SECTION 3 : Composition / Information sur les composants :

3.1 : Ce mélange ne contient pas de substances dangereuses.

4. SECTION 4 : Premiers secours

Contact avec les yeux :

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Contact avec la peau :

Laver les zones de contact à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Ingestion :

En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin. Ne pas provoquer de vomissement, et ne rien faire avaler sans avis médical

Inhalation :

Amener à l'air frais. En cas de troubles respiratoires ou de symptômes persistants, consulter un médecin.

Préparé en conformité avec l'annexe 2 de la réglementation REACH n°1907/2006 et du règlement CLP n°1272/2008

5. SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie :

5.1 Moyen d'extinction :

CO2 ou poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

5.3 Conseil aux pompiers :

Pas de dangers particuliers à signaler.

6. SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

6.1 Protections individuelle :

Pour la protection du personnel. (Voir la section 8).

6.2 Précautions pour l'environnement :

Eviter la dispersion du produit et des écoulements ainsi que le contact avec le sol, le milieu aquatique environnant, et aucun égout ou conduit d'évacuation.

6.3 Référence à d'autres sections :

Voir section 13

7. SECTION 7 : Manipulation et stockage :

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

- Diluer le produit l'entement afin d'éviter les projections, port de gants et de lunettes conseillé.

7.2 Conditions de stockage:

- Conserver dans son emballage d'origine hors d'une source de chaleur.
- Craint le gel.
- Prendre en compte les compatibilités de stockage.

7.3 : Date d'expiration:

- 24 Mois

Préparé en conformité avec l'annexe 2 de la réglementation REACH n°1907/2006 et du règlement CLP n°1272/2008

8. SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle:

8.1 Paramètre de contrôle : Non concerné

8.2 Equipement de protection individuelle :

8.2.1 Protection respiratoires : Utiliser un appareil de protection respiratoire adapté, si la ventilation est insuffisante.

8.2.2 Protection des mains : Le port de gants est recommandé.

8.2.3 Protection des yeux : Port de lunettes de protection recommandé.

8.2.4 Protection de la peau : Utiliser un équipement personnel de protection adapté à la tâche à réaliser.

9. SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques :

Etat physique : Liquide fluide

Couleur : Incolore à blanc

Odeur : Neutre

Seuil Olfactif : Non concerné

pH : pH7

Point de fusion : Non concerné (solution aqueuse)

Point / Intervalle d'ébullition : 100°C

Taux d'évaporation : Non mesuré

Vitesse d'évaporation : Non mesuré

Viscosité : Non mesuré

Densité : 1 g/cm³ à 20°C

Solubilité : Entièrement miscible

Point éclair : Non concerné (solution aqueuse)

LSE (Limite Supérieure d'Explosivité) : Non concerné

LIE (Limite inférieure d'Explosivité) : Non concerné

Température d'auto-inflammation : Non concerné (solution aqueuse)

Température de décomposition : Non disponible

Coefficient de partage : Non disponible

Extrait sec : + ou - 15%

C.O.V (Composé Organique Volatile) : Non concerné

Préparé en conformité avec l'annexe 2 de la réglementation REACH n°1907/2006 et du règlement CLP n°1272/2008

10. SECTION 10 : Stabilité et réactivité :

10.1 Stabilité : Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

10.2 Réactions dangereuses : Non concerné.

10.3 Matières à éviter : Pas de réaction dangereuse connue avec les produits usuels.

11. SECTION 11 : Informations toxicologiques :

Non classifié

12. SECTION 12 : Information Eco-toxicologiques :

Non classé comme étant dangereux pour l'environnement.

Le produit est biodégradable.

13. SECTION 13 : Informations relatives à l'élimination

Dois faire l'objet d'un traitement spécial, conformément aux prescriptions légales.

Pour le recyclage, s'adresser au producteur.

Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

Eliminer se produit dans un centre agréé de collecte de déchets.

Remarque : L'attention de l'utilisateur est attiré sur la possible existence de contraintes et de prescriptions locales, relatives à l'élimination, le concernant.

Miscible en toute proportion.

Préparé en conformité avec l'annexe 2 de la réglementation REACH n°1907/2006 et du règlement CLP n°1272/2008

14. SECTION 14 : Informations relatives au transport

Informations réglementaires	Numéro ONU ou Code UN	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Etiquette	Autres informations
ADR / RID	Non réglementé	-	-	-	-	-
IMDG	Non réglementé	-	-	-	-	-
IATA	Non réglementé	-	-	-	-	-

15. SECTION 15 : Informations réglementaires

Pas classé selon le règlement CE 1272/2008

16. SECTION 16 : Autres informations

P102 : Tenir hors de la portée des enfants.

P262 : Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.